

**APPEL POUR UNE MANIFESTATION A LA PLACE DU TROCADERO LE  
SAMEDI 17 JUIN 2006 AVANT LES DELIBERATIONS DU PROCES BOB DENARD  
ET DE SES ACOLYTES LE MARDI 20 JUIN 2006 A 13H**

Saïd Mohamed DJOHAR n'a pas échappé à la fin tragique qui frappe sans discontinuer tous les chefs d'état comoriens. Après les présidents Ali SOILIHI, Ahmed ABDALLAH, et Mohamed TAKI, Saïd Mohamed DJOHAR vient de connaître à son tour dans la nuit du 22 au 23 février 2006 une mort suspecte intervenue après l'annonce de son intention de témoigner à Paris dans le procès où il s'est porté partie civile.

Nous vous appelons à venir nombreux manifester le samedi 17 juin 2006 à la Place du TROCADERO à partir de 14h30 pour demander que justice soit faite contre ces mercenaires qui ont beaucoup déstabilisés les Comores en utilisant Mayotte comme base arrière.

Nous appelons tous les comoriens à venir s'incliner et à prier pour la mémoire du président Djohar et pour que notre pays soit à jamais prémuni contre toute tentative de coup d'état et de déstabilisation de toute sorte.

La communauté comorienne ne peut pas rester indifférente du jugement de l'un des principaux acteurs de l'instabilité politique régnante aux Comores depuis son accession à l'indépendance. Répétition ? Balbutiements ? Ce dernier accompagné de ses acolytes renverse le président Saïd Mohamed Djohar le 28 septembre 1995 et le retient en toute illégalité dans un camp militaire. Il est contraint à l'exile à l'île de La Réunion jusqu'à ce qu'il confirme par écrit son renoncement à toute forme de pouvoir.

Faudrait-il, ici, les remercier de ne pas l'avoir éliminé physiquement contrairement à ses prédécesseurs ?

Les avocats de Robert alias Bob Denard prétendent que leur client souffre de la maladie d'Alzheimer. Le tribunal a rejeté la demande de contre-expertise formulée par l'un des avocats de la partie civile.

Bob Denard qui a toujours affirmé avoir agi pour défendre les intérêts de la France n'a pas daigné s'expliquer devant la justice.

Les Comoriens ont déjà subi plusieurs humiliations. Si d'aventure Bob Denard et les 26 autres mercenaires ne sont pas sévèrement sanctionnés à tout le moins pour « association de malfaiteurs », cela leur semblerait incongru. L'infraction est constituée et l'intention de faire du mal est prouvée au cours de ce procès. C'est pourquoi nous demandons que justice soit faite équitablement suite à l'enlèvement et à la séquestration du président Djohar mais aussi pour les tortures ou les assassinats commis durant leur présence aux Comores. Une peine exemplaire doit être infligée à ces « voyous » qui ont causé beaucoup de tort au peuple comorien sans les moindres remords.

- **MERCENAIRES FRANÇAIS, INSTRUMENTS DE DESTABILISATION DES COMORES !**
- **ALZHEIMER : ALIBI POUR BOB DENARD !**
- **UNE VRAIE SANCTION ET UNE JUSTE DELIBERATION !**

**SOS DEMOCRATIE COMORES**

**E-mail : [SOSDemocratieComores@wanadoo.fr](mailto:SOSDemocratieComores@wanadoo.fr)**

**ACDH (Association Comorienne des Droits de l'Homme) – France**

**E-mail : [ACDH-France@wanadoo.fr](mailto:ACDH-France@wanadoo.fr)**

**LE COLLECTIF COMORES MASIWA-MANE**

**E-mail : [comores\\_masiwamane@yahoo.fr](mailto:comores_masiwamane@yahoo.fr)**

**LE COLLECTIF DES PARTIS POLITIQUES**